

Pure technique ou pieuvre de l'âme ?

Publié le 1 juillet 2009
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
4 minutes

« Des moyens modernes à la puissance et à la technicité de plus en plus prodigieuses placés à la disposition des hommes. »

« Faire le point avec lucidité sur l'irruption d'Internet dans la vie de sa famille et dans la sienne propre. »

Chaque fois qu'apparaît un nouveau moyen technique, bon et utile en lui-même, mais dont on sait qu'il sera inévitablement exploité aussi pour la diffusion du mal, il se pose la question de savoir si l'on doit en favoriser l'usage ou au contraire chercher à le restreindre et, dans certains cas, le déconseiller voire l'interdire.

Que l'on pense par exemple à l'imprimerie et à la presse. L'imprimerie a permis la diffusion prodigieuse de nombreux livres excellents mais, dans le même temps, elle a également déversé dans le monde entier des livres impies et malfaisants. Cependant, si l'Église avait boudé ce moyen de l'imprimerie, au motif de tous les mauvais livres qui n'allaient pas manquer de se répandre, ces mauvais livres se seraient tout de même répandus et les bons livres n'auraient même pas été là pour en contrer la nocivité.

Il en a été de même pour la presse. Son essor a vu tant les fils de lumière que les artisans d'iniquité déployer d'immenses énergies pour créer et diffuser de nombreux journaux. S'il faut bien reconnaître que les mauvais journaux ont fini par l'emporter sur les bons, faut-il pour autant considérer que des père Vincent de Paul Bailly ou des saint Maximilien Kolbe ont perdu leur temps en entrant dans cette furieuse mêlée ? Personne ne pourrait raisonnablement tenir cette opinion.

La réflexion si profonde que le pape Pie XII a portée sur son époque a révélé ce pontife, à son tour, désireux et plein d'espoir de voir mis au service de la religion et de la foi d'autres moyens nouveaux de son temps, tels que la télévision. Il semble donc que, toujours, l'Église fait bon accueil à la découverte des nouvelles techniques et cherche à les tourner et à les faire tourner au service du bien.

Cependant, au fur et à mesure que ces moyens modernes à la puissance et à la technicité de plus en plus prodigieuses se trouvent placés à la disposition des hommes, nous constatons qu'il faudrait à ceux-ci une sagesse et une vertu croissant en proportion pour leur éviter d'en devenir esclaves, les aider à en demeurer maîtres et faire réellement concourir ces moyens à l'obtention de leur fin.

Bien malheureusement, c'est tout le contraire qui se produit : le formidable développement de la machinerie coïncide avec une terrible régression spirituelle, qui laisse les hommes de moins en moins capables de dominer leurs machines. Le rêve de Pie XII de faire de la télévision un nouveau véhicule de civilisation et de foi, loin de se réaliser, a été suivi d'une réalité sordide : la télévision, véritable tabernacle du démon et du monde, est devenue le nouvel âtre des foyers pour la corruption des âmes et l'hébétude des esprits.

Qu'en est-il d'Internet ? Notre dossier vient passer au crible cette nouvelle avancée de la technologie, qui nous laisse interdits par la place qu'elle a conquise en quelques années dans toute la société, jusqu'à se rendre bientôt indispensable, à la différence de la télévision, et qui par ailleurs a déjà été pour plusieurs le chemin de la conversion ! Mais, dans le même temps, comment ne pas convenir que jamais sans doute n'a encore existé un tel moyen de ravager et détruire en profondeur la nature humaine ?

Il est urgent de lancer un grand cri d'alarme ! Les artificiers savent qu'il leur faut prendre de très grandes précautions pour manier leurs terribles explosifs. Internet en est un pour les âmes, probablement le plus dangereux et le plus meurtrier qui soit. Tout adulte responsable, et a fortiori tout éducateur conscient des comptes qu'il aura à rendre devant Dieu au sujet de ceux qui lui ont été

confiés, se doit d'accepter de faire le point avec lucidité sur l'irruption d'Internet dans la vie de sa famille et dans la sienne propre.

Abbé Régis de Cacqueray †, Supérieur du District de France

Source : Fideliter n° 190